



Projet financé par  
l'Union européenne



## PROJET EUROMED JUSTICE III

### Composante 2 : Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale

#### Rapport de recherche RR 2

« Situation actuelle dans la région du Voisinage Sud et inventaire comparatif des expériences nationales de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale »

Réunion de validation  
La Haye (NL), le 8 mars 2013

#### Conclusions finales

La réunion de validation du rapport de recherche sur la « Situation actuelle dans la région du Voisinage Sud et inventaire comparatif des expériences nationales de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale », réalisé dans le cadre du projet EuroMed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenue le 8 mars 2013 à La Haye, Pays-Bas.

Les participants étaient membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie.

La réunion fut ouverte par M. Andrés Salcedo Velasco, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

Le travail réalisé et la méthodologie suivie depuis la réunion de lancement, y compris l'approche générale et les principales questions proposées pour la discussion, furent introduits par les experts de l'Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet. L'expert principal à court terme, M. Gianluca Parolin, responsable du rapport de recherche, a ensuite présenté l'ébauche du rapport sur « Situation actuelle dans la région du Voisinage Sud et inventaire comparatif des expériences nationales de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale ».

Cette présentation fut suivie d'un débat au cours duquel les participants ont eu l'occasion de faire un certain nombre de commentaires utiles et de fournir de plus amples informations sur les différentes questions faisant l'objet du rapport. En outre, les participants peuvent éventuellement envoyer des commentaires supplémentaires par écrit, de préférence pour le 25 mars 2013 et, si cela devait s'avérer absolument nécessaire, pour le 31 mars 2013 au plus tard. L'expert, M. Gianluca Parolin, procédera maintenant à l'élaboration du rapport final en tenant compte des différentes remarques et suggestions faites par les participants durant la réunion, ainsi que des commentaires éventuels qu'il recevra par la suite.

La version définitive sera imprimée et distribuée en français, anglais et arabe. Elle sera aussi disponible en ligne sur le site du projet.

Le Rapport de recherche sera présenté à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Conférence régionale du Projet Euromed Justice III qui est prévue pour le 19 juin 2013 à Bruxelles.

Les participants approuvent les conclusions de cette réunion de validation.

Les participants sont reconnaissants au ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice, à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet, pour l'organisation de cette réunion.

La Haye, le 8 mars 2013